



MISE À JOUR
23 mars 2020
MESSAGE SPÉCIAL DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE

Cher confrère,
Chère collaboratrice,
Cher collaborateur,

Après avoir consulté mes collaborateurs, spécialement le personnel de la Procure, et puisque l'épidémie en cours risque de durer plusieurs semaines, j'ai pris ce jour les dispositions suivantes :

1. En ces temps difficiles que nous traversons, il revient à chaque fabrique d'évaluer ses besoins et spécialement ses capacités financières.
2. Si une fabrique est dans l'obligation de conserver du personnel à temps partiel, un programme spécial entrera en vigueur au mois d'avril 2020 pour ceux et celles qui accepteront de réduire leur temps de travail.
3. À moins d'une réelle nécessité, je recommande aux fabriques du diocèse de mettre à pied temporairement, dès le **vendredi 27 mars**, tout le personnel y compris les prêtres afin qu'ils bénéficient de l'assurance-emploi. Les prestations d'assurance-emploi s'établissent à 55 % de la rémunération hebdomadaire moyenne assurable.
4. Dans tous les cas, une résolution de l'assemblée de fabrique doit être adoptée pour entériner la mise à pied temporaire de leur personnel. La consultation de l'assemblée de fabrique pourra se faire par courrier électronique.
5. Toutes les fabriques devront informer par écrit le personnel de la Procure des décisions qu'elles prendront.
6. Ces directives s'appliquent également à l'ensemble du personnel du Centre diocésain qui, selon les dernières normes émises aujourd'hui par le gouvernement du Québec, sera fermé jusqu'au 13 avril ou plus longuement selon l'évolution de la situation. Le vicaire général demeure disponible, par téléphone ou par courrier électronique, pour répondre à vos questions de nature pastorale.
7. Pour les questions administratives, vous êtes priés de communiquer avec M. Stéphane Cournoyer, adjoint à l'économiste diocésain (450 773-8583, poste 256) ou Mme Marie-Claude Chagnon, préposée principale à la comptabilité (450 773-8583, poste 237).

Le contexte actuel de crise mondiale m'oblige à vous faire connaître ces dispositions crève-cœur. Je le fais toutefois dans l'espoir qu'elles contribuent à pouvoir nous remettre en route, dans un avenir le plus rapproché possible, comme disciples-missionnaires ENSEMBLE.

En union avec vous dans la prière et l'espérance!



✠ Christian Rodembourg, m.s.a.
Évêque de Saint-Hyacinthe.

Par Mandement de Monseigneur l'Évêque,

Chanoine Denis Lépine
Chancelier.